

TABLEAU RÉSUMÉ D'INFORMATIONS ADMINISTRATIVE ET ÉCONOMIQUE
PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION PRODUCTIONS ANIMALES

	PORCS (POR)
Période d'assurance	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Modèle de ferme	2011 : Naisseur-Finisseur possédant 225 truies et produisant 4 264 porcs
Calendrier de paiement	21 juillet (50%) - 21 Janvier (75%) - 30 Avril (FINAL)

Année d'assurance	2009 (Final)		2010 (Final)		2011	
Poids de vente ou de transfert	92,14 kg/porc		97,0 kg/porc		97,0 kg/porc	
Période d'assurance	jan à déc 2009		jan à déc 2010		jan à déc 2011	
	\$/porc	\$/kg	\$/porc	\$/kg	\$/porc	\$/kg
Revenu stabilisé	182,72	1,9830	182,55	1,8820	204,91	2,1125
Revenu stabilisé ajusté ⁽¹⁾	180,63	1,9603	176,99	1,8247	199,10	2,0526
Prix du marché	120,77	1,3107	154,46	1,5924	177,19	1,8267
Compensation totale ASRA	59,86	0,6496	22,53	0,2323	21,91	0,2259
Répartition de la compensation	60%		60%		60%	
Compensation par unité assurée ⁽²⁾	35,92	0,3898	13,52	0,1394	14,66	0,1511
1 ^{re} avance	juil 09	0,1743	juil 10	0,0616	juin 11	0,1278
2 ^e avance	sept 09	0,1107	jan 11	0,0566	août 11	0,0088
3 ^e avance	nov 09	0,0272				
4 ^e avance	jan 10	0,0316				
FINAL	avril 10	0,0460	avril 11	0,0212		
TOTAL versé à ce jour		0,3898		0,1394		0,1366
Compensation résiduelle		0,0000		0,0000		0,0145
Nombre d'adhérents	1 090		1 020		950	
Unités compensables	729 872 153	Kg ⁽⁴⁾	712 636 271	Kg ⁽⁴⁾	653 882 387	Kg ⁽⁴⁾

Contribution totale ASRA ⁽³⁾		0,1147		0,1079		0,0864
Répartition de la contribution						
Contribution par unité assurée						
1 ^{re} retenue	juil 09	0,1076	juil 10	0,0616	juin 11	0,0949
2 ^e retenue	sept 09	0,0071	jan 11	0,0463	août 11	-0,0104
3 ^e retenue						
Contribution acquittée à ce jour		0,1147		0,1079		0,0845
Contribution résiduelle		0,0000		0,0000		0,0019
Unités cotisables	729 872 153	Kg ⁽²⁾	712 730 120	Kg ⁽²⁾	653 882 387	Kg ⁽²⁾

REMARQUES

- (1) Le revenu stabilisé est ajusté à la baisse pour tenir compte des montants versés par d'autres programmes. Toutefois, les taux de contribution sont réduits du tiers des montants correspondant à ces ajustements.
L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable aux programmes suivants :
2009 : Agri-investissement 2008 et 2009;
2010 et 2011 : Agri-invest. et Agri-Québec (4,5% des VNA).
- (2) La compensation 2011 est majorée, après répartition, de 0,0156 \$/kg pour ne tenir compte que de 50 % de la mesure d'efficacité de la ferme type.
- (3) 2010 : taux de 0,1301 \$/kg et 2011 : taux de 0,1137 \$/kg pour les unités qui excèdent 1 152 119 kg.
- (4) 2009 : 7 740 599 porcs de 94,3 kg ; 2010 : 7 310 048 porcs de 97,5 kg et 2011 : 6 659 000 porcs de 98,2 kg (excluant environ 600 000 porcs nés hors Québec).

Mise à jour des prévisions de compensation : 19 octobre 2011

Note 1 : Les montants de compensation calculés dans le cadre du programme complémentaire ASRA doivent être diminués des montants octroyés individuellement en vertu du programme Agri-stabilité.

Note 2 : La Financière agricole du Québec décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ces prévisions.

Dernière mise à jour du tableau : 30 janvier 2012